

M. Waddell: C'est vous qui êtes premier ministre. C'est votre programme.

M. Trudeau: Oui, et c'est ce que je dis aux gens. Toutefois, il est difficile de se faire comprendre par le député. Heureusement, certains étudiants de quatrième année comprennent, eux, ce que nous faisons.

* * *

AIR CANADA

L'ENQUÊTE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné les incroyables révélations, faites récemment, au sujet de machinations financières à Montréal, le ministre, qui est responsable d'Air Canada, pourrait-il nous dire ce qui se passe dans cette société à Montréal, et quelle est la raison des perquisitions de la GRC au bureau du président du conseil d'administration et également à son bureau à Québec?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le ministre de la Justice m'a dit qu'il répondrait à la question, car cela relève essentiellement de sa compétence. Je lui laisse donc la parole.

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, la tradition veut qu'on ne réponde pas aux questions . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacGuigan: . . . concernant les enquêtes en cours ou que l'on pense en cours.

LA LOCATION DU SIÈGE SOCIAL

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, j'adresserai donc ma question supplémentaire au ministre des Transports, puisque cela est directement de son ressort. Peut-il nous donner une idée de ce qui se passe, sans entrer dans les détails de l'enquête, et peut-il assurer la Chambre que l'enquête en cours n'a rien à voir avec Canadair ni avec les audiences du comité des privilèges et élections sur l'affaire Mackasey et, en étant un peu plus précis, nous dire si l'enquête est dirigée contre M. René Amyot . . .

M. Ouellet: Spéculations.

M. Nowlan: . . . ancien administrateur et secrétaire de Place Québec incorporée, qui a vendu ses intérêts à la compagnie Trizec, qui a décroché le contrat pour la construction de l'immeuble dans lequel Air Canada vient de transférer son siège social?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je vais essayer. On m'a posé un bon nombre de questions, les journalistes en particulier. On m'a demandé si l'enquête avait à voir avec ceci ou avec cela. Si je réponds à toutes ces questions, les gens verront de quoi il s'agit.

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Nous avons le droit de savoir.

M. Pepin: Voilà le problème. Le ministre de la Justice et le solliciteur général me disent qu'il s'agit d'une enquête de la GRC et que je ne dois pas m'en mêler, parce que c'est leur affaire et que si j'ouvre la bouche, je nuirai à l'enquête. Je devais vous l'expliquer pour que mon collègue comprenne que, contrairement à mon habitude, qui est de dire toute la vérité, je ne pouvais pas abattre mon jeu. Le député sait combien j'ai plaisir à répondre aux questions qu'il me pose au comité et ailleurs. Dans le cas qui nous occupe, je dois faire une entorse à ma règle et me taire.

M. Nowlan: Nous verrons lundi si c'est une entorse.

M. Nielsen: Ce doit être vendredi.

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX ABONNÉS DU CÂBLE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Le budget fédéral présenté cette semaine impose une nouvelle taxe de 6 p. 100 aux personnes abonnées au câble. Comment le ministre concilie-t-il cette taxe et les hausses tarifaires de 6 et 5 p. 100 qui ont été accordées par le gouvernement, ce qui constitue une augmentation près de deux fois supérieure à ce qui est prévu par le programme d'austérité, avec les déclarations de ministres selon lesquelles les Canadiens doivent se serrer la ceinture?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Madame le Président, le député sait pertinemment que cela n'a rien à voir avec le programme des 6 et 5 p. 100. Il s'agit simplement d'une augmentation de la taxe qui a été proposée par le ministre des Finances, afin d'augmenter les recettes du gouvernement. Grâce à cette augmentation, on pourra établir un Fonds de développement de la production d'émissions canadiennes dont les crédits seront de près de 60 millions de dollars par année et qui donnera de nombreux emplois à des créateurs canadiens, surtout à ceux du monde artistique ou culturel.

Selon moi, les députés de tous les partis se félicitent que nous ayons réussi enfin, peut-être pour la première fois de notre histoire, à mettre autant d'argent à la disposition du secteur privé dans le domaine de la production de films. Ce fonds de 60 millions devrait permettre, selon moi, la réalisation de nouvelles productions totalisant plus de 180 millions de dollars par année, ce qui aura, c'est évident, d'excellentes répercussions sur l'emploi et ce qui stimulera les entreprises du secteur privé produisant des films et des programmes de télévision.